

RICHIE EUROPA NEWSLETTER



# RICHIE EUROPA NEWSLETTER

Newsletter d'information sur l'Histoire de la  
Construction Européenne

Numéro 4, printemps 2007

# **RICHIE EUROPA NEWSLETTER**

**Newsletter d'information sur l'Histoire de la Construction  
Européenne**

**Numéro 4, printemps 2007**

*Richie Europa Newsletter* est une newsletter destinée à diffuser des informations sur tous les aspects de la construction européenne; elle se fait l'écho des activités de l'association Richie (Réseau International de jeunes Chercheurs en Histoire de l'Intégration Européenne), qui vise à faciliter les contacts entre jeunes chercheurs européens (<http://www.europe-richie.org/>). *Europa* propose des rubriques récurrentes telles que :

- «Opinion» : des articles proposant de nouveaux champs de recherches, des billets d'humeur, des réflexions historiographiques.
- «Archives» : l'actualité des archives de l'histoire de la construction européenne (nouveaux fonds ouverts au public, présentation de fonds d'archives, de centre de recherche).
- «Work in Progress» : cette rubrique présente des travaux de recherche en cours ou récemment achevés. Vous pouvez nous adresser un résumé de votre travail (avec la mention du directeur de recherche et de l'université de rattachement).
- «Reviews» : offre des compte-rendus de lecture sur des ouvrages récents portant sur la construction européenne (les auteurs étant évidemment seuls responsables des opinions exprimés dans ces articles).

Toutes les contributions sont les bienvenues. Les articles sont rédigés indifféremment en français et en anglais. Adressez vos contributions à Christophe Le Dréau, qui coordonne cette lettre ([ledreauchristophe@yahoo.fr](mailto:ledreauchristophe@yahoo.fr)).

## **ARTICLES**

- «Richie entame sa troisième année» (éditorial) ..... p. 3  
«La charte Richie» ..... p. 4  
«L'identité européenne déclarée en 1973» ..... p. 5  
(Marloes Beers – Université de Cergy-Pontoise)

## **COMPTE-RENDUS**

- «Le second colloque Richie à Copenhague, décembre 2006» ..... p. 19  
(Laurent Warlouzet – Université Paris IV-Sorbonne)  
«Les Occidentaux et la crise de Suez : une relecture politico-militaire» ..... p. 20  
(Jenny Raflik – Université de Cergy-Pontoise)

## **ARCHIVES**

- «Le centre d'archives européennes de Coppet (Suisse)» ..... p. 23  
(Jean-Michel Guieu – Université de Paris 1)

---

**Qu'est-ce que Richie :**

L'association RICHIE (Réseau International de jeunes Chercheurs en Histoire de l'Intégration Européenne) vise à **faciliter les contacts entre jeunes chercheurs** pour participer au comblement de cette lacune. Pour cela, elle développe des activités variées : site Web, liste de diffusion électronique, annuaire en ligne, lettre d'information, événements scientifiques ponctuels, grand colloque annuel.

Contact : [contact@europe-richie.org](mailto:contact@europe-richie.org)

Informations : <http://www.europe-richie.org/>

**Ont contribué à ce numéro :**

Marloes Beers, doctorante à l'Université de Cergy-Pontoise ([marloes.beers@wanadoo.fr](mailto:marloes.beers@wanadoo.fr))

Jean-Michel Guieu, maître de conférences à l'université Paris 1 ([jmguieu@free.fr](mailto:jmguieu@free.fr))

Jenny Raflik, PRAG à l'Université de Cergy-Pontoise ([j.raflik@free.fr](mailto:j.raflik@free.fr))

Laurent Warlouzet, ATER à l'Université Paris IV-Sorbonne ([laurentwarlouzet@yahoo.fr](mailto:laurentwarlouzet@yahoo.fr))

**Richie Europa Newsletter :**

Rédacteur en chef : Christophe Le Dréau ([ledreauchristophe@yahoo.fr](mailto:ledreauchristophe@yahoo.fr)).

Mise en page : Émilie Robin Hivert ([emilia.robin@free.fr](mailto:emilia.robin@free.fr))

Dépôt légal en cours

## Éditorial : Richie entame sa troisième année

---

Créée en 2004, l'association RICHIE a pour but de faciliter les contacts entre des jeunes chercheurs en histoire de l'intégration européenne trop souvent isolés les uns des autres. Pour cela, elle s'est associée en 2006 avec HEIRS (<http://www.heirs-eu.org/>), une association qui a les mêmes ambitions.

### ☞ Les colloques et conférence RICHIE

L'association organise des colloques réguliers réservés aux jeunes chercheurs (doctorants et jeunes docteurs). Après le premier grand colloque (RICHIE I) de Paris du printemps 2005, l'activité a été particulièrement soutenue en 2006. À l'été 2006, les actes du colloque RICHIE I ont été publiés aux éditions Peter Lang. Puis, en décembre 2006 s'est tenu un second grand colloque (RICHIE II) à Copenhague. Le troisième grand colloque (RICHIE III) devrait avoir lieu à Naples en décembre 2007. Un appel à contributions sera diffusé prochainement.

De plus, des groupes de travail et des conférences plus classiques — qui ne sont pas forcément réservées aux jeunes chercheurs — sont organisés pour approfondir des thématiques particulières. Le groupe de travail «Guerre froide et intégration européenne» a organisé une conférence d'une demi-journée en septembre 2006. Dans le domaine économique, une journée d'étude sur la politique européenne de la concurrence, commune à RICHIE et à HEIRS, se tiendra à Paris en septembre 2007. Enfin, le groupe de travail «Militantisme européen» prépare un grand événement scientifique en 2008.

### ☞ La diffusion de l'information

Organiser des événements scientifiques ponctuels ne suffit pas pour assurer une bonne circulation de l'information au sein de la communauté des historiens de l'intégration européenne. Dès lors, RICHIE a développé depuis 2005 une liste de diffusion qui a fusionné en 2006 avec celle de HEIRS. Elle compte aujourd'hui plus de 280 membres dans le monde entier et diffuse des informations telles que des annonces de colloques, des sorties d'ouvrages, des appels à contributions ou des propositions de bourses (plus de 30 appels à contributions de septembre à décembre 2006).

Notre site Web (<http://www.richie-europe.org/>), ouvert en septembre 2005, accueille dans sa rubrique «agenda» un récapitulatif de ces annonces. Là aussi, une coopération a été développée avec HEIRS par la mise en place d'une page commune d'accueil de nos deux sites.

Enfin, l'association RICHIE édite depuis juin 2006 une lettre d'information qui accueille toutes sortes d'articles écrits par des jeunes chercheurs (articles de fond, compte-rendu de colloques ou de livres, descriptif d'un fond d'archives, etc.).

### ☞ Un réseau ouvert à tous !

Tout le monde peut participer aux activités du réseau RICHIE. S'inscrire à la liste de diffusion et y envoyer des annonces d'événements dont on a connaissance est une première étape. Notre site Web explique les démarches nécessaires. De plus, **cette Newsletter est ouverte à tous les types d'articles que vous souhaitez écrire** : envoyez-nous vos articles !

Enfin, si vous souhaitez organiser une conférence ou un colloque de jeunes chercheurs, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de notre soutien. Le réseau a besoin de toutes les bonnes volontés pour prospérer !

## Charte RICHIE

### 1. Missions de RICHIE

Développer les contacts entre les jeunes chercheurs en histoire de l'intégration européenne (cf. point 3) à l'échelle internationale en facilitant la circulation de l'information et en organisant des événements scientifiques qui favorisent la promotion de jeunes chercheurs.

Approfondir les échanges intellectuels entre les diverses approches historiques ou nationales existantes.

### 2. Organisation de RICHIE

RICHIE (Réseau International de jeunes chercheurs en Histoire de l'Intégration Européenne) est une association de droit français loi 1901 fondée en 2004. Elle est gérée par un groupe de chercheurs de différents pays qui désignent un président au cours de l'Assemblée générale annuelle. RICHIE est une association indépendante de toutes les universités et de tous les centres de recherches. Dans le cadre de ses événements scientifiques, elle établit des liens ponctuels avec des Professeurs et des universités en fonction de leur orientation thématique.

### 3. Domaine d'étude

Le domaine d'activité de l'association est l'histoire de l'intégration européenne au sens large, c'est-à-dire l'histoire de toutes les formes d'échanges et de coopération qui se sont développées sur le continent européen principalement au XX<sup>e</sup> siècle.

Elle s'intéresse aux spécificités des processus de coopération en Europe sans se limiter à l'histoire diplomatique intergouvernementale. Elle prend également en considération les interactions avec les espaces et acteurs extra-européens.

L'association ne soutient aucun choix politique ou idéologique.

### 4. Activités de RICHIE

L'association organise plusieurs types d'activités. Son principal événement est un colloque RICHIE régulier qui répond à des modalités spécifiques détaillées au point 5. Elle organise également des journées d'études et des conférences seule ou en coopération. Elle entretient une liste de diffusion et publie une lettre d'information.

### 5. Colloque RICHIE

Les colloques RICHIE sont organisés principalement par des jeunes chercheurs.

Les papiers sont présentés par des jeunes chercheurs et sont sélectionnés par un comité scientifique *ad hoc*. Le comité scientifique *ad hoc* est déterminé par le Comité d'organisation du colloque.

Le thème du colloque doit être large afin d'attirer des participants provenant de nombreux pays et de champs de recherche variés.

Le président de RICHIE assiste au colloque et y représente l'association.

Les actes du colloque sont publiés.

## Articles

---

### L'IDENTITÉ EUROPÉENNE DÉCLARÉE EN 1973

(Marloes Beers – Université de Cergy-Pontoise)

#### Résumé

Le 14 décembre 1973, les États membres des Communautés européennes adoptèrent la Déclaration sur l'identité européenne à Copenhague. Plusieurs recherches historiques ont montré que la rédaction de la déclaration s'inscrit dans le cadre des relations politiques et économiques entre les Neuf et les États-Unis. La cause directe de la rédaction était l'appel américain d'un renouvellement de la coopération transatlantique. Dans cet article, je montre que, en même temps, la déclaration se situe dans l'ordre des rapports officiels depuis la relance de la coopération politique en Europe en 1969.

#### ☞ Introduction

L'identité européenne est un sujet d'actualité. Les citoyens de l'Union Européenne s'interrogent sur cette identité, sur son existence et même sur la menace potentielle qu'elle représente pour les identités nationales. Pourtant, le thème de l'identité européenne n'est pas nouveau. Il réapparut plusieurs fois dans l'histoire de la construction d'une Europe unie. Souvenons-nous par exemple de la Déclaration sur l'identité européenne adoptée par les Ministres des Affaires étrangères des neuf États membres en 1973 à Copenhague. Ce document permettait de «mieux définir leurs relations avec les autres pays du monde ainsi que les responsabilités qu'ils assument et la place qu'ils occupent dans les affaires mondiales»<sup>1</sup>. Il s'agit d'une énumération des aspects divers en matière d'unité de l'Europe, des relations internationales et du caractère dynamique de la construction d'une union européenne.

Cette déclaration nous situe dans une période de l'histoire de la coopération européenne qui diffère profondément d'aujourd'hui. L'identité européenne n'était pas encore un souci majeur pour les citoyens des neuf États membres. En général, la politique européenne ne les intéressait pas beaucoup<sup>2</sup>. Cette déclaration était liée au développement d'une coopération politique en Europe qui avait connu une nouvelle impulsion après la conférence de la Haye en 1969. Elle fut rédigée pendant une période captivante où les Neuf cherchèrent une voix commune en termes politiques, un nouveau visage dans la politique mondiale.

Divisé en trois chapitres, le document énumère vingt-deux aspects de l'identité européenne. Le premier chapitre se concentre sur la cohésion interne des Neuf, à percevoir comme un héritage commun en termes d'histoire et de valeur. Elle est renforcée par une volonté commune de coopérer sur plusieurs terrains : non pas seulement au niveau de l'économie, terrain de la coopération européenne par excellence, mais encore en matière de politique étrangère et de défense. Dans la

---

<sup>1</sup>Partie de la première phrase de la déclaration, «La Déclaration sur l'identité européenne (Copenhague, 14 décembre 1973)». Source : *Bulletin des Communautés européennes*, (1973) 12, p. 127-130; disponible sur European NAVigator (<http://www.ena.lu/>).

<sup>2</sup>Ceci était un des résultats de l'étude des Communautés européennes en 1973 de J.-R. Rabier et R. Inglehart, *European communities study, 1973, Political attitudes in Europe* (ICPSR 7330) (Ann Arbor, 1985, 2<sup>e</sup> édition), Inter-University Consortium for Political and social Research, University of Michigan, and the Netherlands Institute for Scientific Information Services (NIWI).

deuxième partie, l'identité européenne est envisagée dans ses rapports «harmonieux et constructifs» aux multiples pays tiers et organisations internationales. Les Neuf ambitionnaient un rôle important dans les affaires internationales en tant qu'entité distincte. Ils espéraient, entre autres, assurer la paix et un meilleur partage mondial de la prospérité. Les relations avec plusieurs pays, comme les États-Unis, l'URSS, la Chine, le Japon, les pays du bassin méditerranéen et d'Afrique, sont énumérées. La troisième et dernière partie déclare brièvement que l'identité évoluera en fonction de la dynamique de la formation certaine de l'«Union européenne». En résumé, le texte nous fait conclure que l'identité européenne est née d'un héritage commun et d'une volonté politique de développer une coopération sur plusieurs terrains<sup>3</sup>.

Comme stipulé par la déclaration, les Neuf projetaient de rédiger une définition claire de leurs rapports avec d'autres pays et de leurs responsabilités dans les affaires mondiales. Au niveau de la politique internationale, 1973 fut une année particulière. Une crise sévissait à plusieurs niveaux dans le monde. Souvenons-nous des tensions et des guerres au Moyen-Orient, en Asie, de la crise pétrolière, de la récession économique et autres problèmes monétaires, des crises de morale aux États-Unis et de la persistance de la Guerre Froide. Cette même année fut également l'«année de l'Europe», ainsi déclarée par le Président américain Richard Nixon et son conseiller Henry Kissinger. Ils espéraient, expliquait ce dernier, que les États-Unis et l'Europe<sup>4</sup> pourraient renouveler leurs relations. Dans son célèbre discours du 23 avril, Kissinger décrivit le succès de la coopération transatlantique qui avait mené à une reconstruction économique et une assurance de sécurité en Europe depuis la deuxième guerre mondiale<sup>5</sup>. Compte-tenu des développements politiques et économiques dans le monde d'alors, les États-Unis et l'Europe devaient ajuster le tir. Kissinger proposa donc la rédaction d'une nouvelle charte atlantique. En général, la rédaction de la Déclaration sur l'identité européenne a été placée dans le cadre de ce discours.

Pourtant, le document ne se restreint nullement aux relations internationales des Neuf. Les aspects internes, comme l'héritage commun des membres et leur volonté de coopérer sont considérés importants pour la définition de l'identité. Ils sont décrits soigneusement pour souligner la liaison interne des Neuf, à côté de leur coopération externe dans le monde. Il paraît quelque peu paradoxal qu'une identité commune fût définie par un ensemble des neuf pays dont la coopération politique ne s'étendait pas au-delà d'un échange de points de vue mutuels<sup>6</sup>. N'oublions pas qu'en 1973, le développement d'une coopération politique des affaires étrangères n'en était qu'à ses balbutiements. Une véritable politique européenne ne s'était pas encore créée. La coopération était essentiellement restreinte au niveau économique : une politique agricole commune (PAC) et une union douanière. Si, depuis la relance de 1969, les États membres s'étaient engagés dans le développement d'une coopération politique, ils ne progressaient que lentement. En 1973 cette coopération consistait principalement en un échange mutuel de points de vue et en une recherche d'éventuelles positions communes. Il fallut attendre le sommet de Paris à la fin de l'année suivante, pour que les réunions régulières et formelles du Conseil Européen soient fondées. Les États membres avaient encore un certain chemin à parcourir avant l'institutionnalisation d'une relation étroite entre les Communautés et la coopération politique mise en place par l'Acte unique en 1986<sup>7</sup>.

<sup>3</sup>Voir «La Déclaration sur l'identité européenne (Copenhague, 14 décembre 1973)», *op. cit.*

<sup>4</sup>Dans la Déclaration sur l'identité européenne et dans le discours de Henry Kissinger, le terme «Europe» désigne l'ensemble des 9 États membres unis dans les Communautés européennes en 1973. Dans cet article, j'utilise la même définition d'«Europe».

<sup>5</sup>Discours d'Henry Kissinger sur l'année de l'Europe (New York, 23 avril 1973). Source : H. Kissinger, «Un appel des États-Unis à l'Europe : L'année de l'Europe», dans *Europe Documents*, 03 mai 1973, n° 734, p. 1–6 (European Navigator : <http://www.ena.lu/>).

<sup>6</sup>Vlad Constantinesco remarque ce paradoxe dans son essai sur le rôle du Conseil européen : «Le rôle du Conseil européen dans la formation d'une identité européenne», in M.-T. BITSCH, R. POIDEVIN, L. LOTH, *Institutions européennes et identités européennes*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 435–447.

<sup>7</sup>BOSSUAT, Gérard, *Les fondateurs de l'Europe Unie*, Paris, Belin, p. 213–214. OLIVI, Bino, *L'Europe difficile*.

Or, en 1973 l'Europe envisageait de renforcer sa participation dans les affaires mondiales, avec quelques succès. Mais la coopération interne n'était pas encore solide. Dans cet article, je pose la question suivante : comment la déclaration sur l'identité européenne s'est-elle inscrite dans les développements à la coopération politique en Europe<sup>8</sup> ? Signifiait-il un document innovateur et révolutionnaire dans ce contexte ?

Tout d'abord, j'espère clarifier brièvement les rapports du document avec les relations transatlantiques. Ensuite, j'entreprendrai une étude de la relation entre la déclaration et les textes adoptés antérieurement par les États membres des communautés européennes.

### ☞ L'«année américaine de l'Europe»<sup>9</sup>

Le projet d'identité européenne tire sa source de la recherche d'une position européenne envers les Américains. Il était la condition d'une réponse commune au discours de Kissinger. Initialement, les réponses des États membres étaient très diverses. D'un côté, les Neuf souhaitaient une amélioration des relations avec les États-Unis. Comme il avait été convenu par les Chefs d'État ou de gouvernement au sommet de Paris en octobre 1972, ils cherchaient un dialogue constructif avec les États-Unis et d'autres pays comme le Japon et le Canada pour le développement d'un commerce international harmonieux. Le 17 avril 1973, juste avant le discours de Kissinger, un memorandum sur ce sujet avait été rédigé par Étienne Davignon, Président du Comité politique des directeurs politiques des Affaires étrangères européennes. Comparable au propos américain, ce rapport affirmait une relation spéciale de l'Europe avec les États-Unis : «Personne ne songe à opposer l'Europe aux États-Unis, mais il est difficile de ne pas l'identifier par rapport aux États-Unis»<sup>10</sup>.

Mis à part des réactions positives, le contenu du discours suscita toutefois des réponses négatives. Celles-ci concernaient entre autres quelques propos maladroits du conseiller américain. Plus tard, Édouard Balladur, Secrétaire général du Président de 1973 à 1974, dirait que Kissinger «jouait un peu l'éléphant dans un magasin de porcelaine»<sup>11</sup>. Tout d'abord, le Chancelier allemand Willy Brandt, appuyé par le Président français Georges Pompidou, s'arrêta notamment sur l'allusion faite à la première charte atlantique, proclamée par Winston Churchill et Franklin Roosevelt le 12 août 1941. Pendant sa visite aux États-Unis les 1<sup>er</sup> et 2 mai 1973, il réussit à convaincre Henry Kissinger de remplacer l'appellation d'une deuxième «Charte atlantique» dans une «Déclaration de principe»<sup>12</sup>.

---

*Histoire politique de la Communauté européenne*, Paris, Gallimard, 2001, p. 395–411. GALLET, Bertrand, *La politique étrangère commune*, Paris, Economica, 1999, p. 54.

<sup>8</sup>Cette étude fait partie de mes recherches dans le fonds Georges Pompidou (archives nationales de France) sur les causes profondes de la Déclaration sur l'identité européenne. L'intégrale de ces recherches est ses résultats est incluse dans mon mémoire de Master 2 sous la direction du professeur Gérard Bossuat, *L'identité gagnée, l'identité perdue. Étude de la Déclaration sur l'identité européenne du 14 décembre 1973*, Université de Cergy-Pontoise, 2006, non publié.

<sup>9</sup>Expression empruntée au diplomate Étienne Burin des Rozières, représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes (1972–1975), dans son témoignage oral à l'Association Georges Pompidou (1AV197, Entretien de l'Association Georges Pompidou avec Étienne Burin des Rozières, 3<sup>e</sup> entretien, le 30 novembre 1994).

<sup>10</sup>«Coopération politique européenne», note personnelle du Président du Comité Politique, 17 avril 1973, cité dans Ine MEGENS, «The December 1973 declaration on European identity as the result of team spirit among European diplomats», Jan VAN DER HARST, *Beyond the customs union : The European Community's quest for completion, deepening and enlargement, 1969–1975*, Bruxelles, Bruylant, 2007 (en cours de publication) [p. 3]. Les indications de page dans les annotations renvoient au papier non publié.

<sup>11</sup>1AV580, Entretien de l'Association Georges Pompidou avec Édouard Balladur, 3<sup>e</sup> entretien, le 2 mars 2000.

<sup>12</sup>HIEPEL, Claudia, «Kissinger's Year of Europe — challenge for the EC and the Franco-German relationship», in VAN DER HARST, Jan, *Beyond the customs union : The European Community's quest for completion*,



Deuxièmement, les Européens et surtout le Premier ministre britannique Edward Heath désapprouvèrent fortement la définition d'un pouvoir régional des Communautés européennes à côté d'une puissance américaine ayant des responsabilités mondiales. Kissinger reconnut vite son faux-pas en s'en excusant : il répondit qu'il avait dû écrire le discours rapidement<sup>13</sup>.

Le Président français s'opposait à plusieurs aspects du discours. Ainsi, il craignait qu'une Déclaration de principe ne provoquât des déchirements en Europe. Compte tenu de la diversité des perspectives européennes sur les relations transatlantiques, il pensait que la définition des relations impliquerait des choix difficiles ou même impossibles. Lors de leur entretien au matin du 22 juin, il disait à Brandt :

Entre les alliés il n'y a pas beaucoup de voies nouvelles et il serait dangereux de toucher à l'Alliance. M. Luns a déclaré que si on touchait à l'Alliance, il n'était pas sûr de pouvoir retenir les Pays-Bas. Il vaut donc mieux ne pas y toucher. L'édifice existe, il est debout. Si on le démolit pour le reconstruire on risque d'être moins nombreux et ce n'est vraiment pas l'objectif.<sup>14</sup>

Une autre objection à la déclaration portait sur l'allusion faite à une association entre l'ensemble de l'Europe, les États-Unis, le Japon et le Canada. Selon Pompidou, le conseiller américain «parle volontiers du monde multipolaire visant par les États-Unis, l'Union soviétique, l'Europe, la Chine et le Japon, mais au fond de lui-même distingue d'un côté les États-Unis, l'Union soviétique et la Chine, de l'autre le Japon et l'Europe. Il se dit : on va essayer de lier autour de nous le Japon et l'Europe de telle manière que nous puissions parler au nom du Japon et de l'Europe»<sup>15</sup>. Le Président français favorisait les rapports individuels de l'Europe avec chacun de ces pays. Probablement, il n'était pas le seul. Pendant leur entretien du 27 novembre 1973, Brandt confirmait cet avis : «Je pense aussi [...] qu'il n'est écrit nulle part que nos relations avec l'Amérique constituent un levier d'Archimède autour duquel tous les autres devraient se grouper»<sup>16</sup>. En outre en janvier 1972 déjà, avant l'entrée de la Grande-Bretagne dans les communautés, Robert Armstrong, secrétaire de Heath, avait exprimé le souhait du gouvernement britannique d'intensifier les relations européennes avec le Japon et le Canada<sup>17</sup>.

Mais tout d'abord, Pompidou refusa, comme il le confia au Premier ministre britannique le 22 mai, de «discuter pêle-mêle de n'importe quoi», la défense, l'économie, la diplomatie et l'énergie

---

*deepening and enlargement, 1969–1975*, Bruxelles, Bruylant, 2007, en cours de publication [p. 9]. (les indications de page dans les annotations renvoient au papier non publié). NOBLE, Alastair, «Kissinger's Year of Europe, Britain's Year of Choice», communication présentée au colloque «The Atlantic Community unravelling? States, protest movements and the transformation of US-European relations, 1969–1983», université VanderBilt, septembre 2004, note 18. MÉLANDRI, Pierre, «Une relation très spéciale : La France, les États-Unis et l'année de l'Europe, 1973–1974», *Georges Pompidou et l'Europe ; colloque des 25–26 novembre 1993*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 89–130.

<sup>13</sup>Le Premier ministre britannique exprima son avis pendant son premier tête-à-tête avec George Pompidou le 21 mai 1973 (AN 5AG2/1015, *op. cit.*, p. 2–3) ; HIEPEL, *op. cit.*, p. 6–7 ; MÉLANDRI, *op. cit.*, p. 102–103.

<sup>14</sup>AN 5AG2/1012 (Entretiens Franco-allemands – Sommet franco-allemand des 21–22 juin 1973) : second entretien entre M. Pompidou et le Chancelier Willy Brandt, Bonn, le 22 juin 1973, 10h-12h30, p. 17. Pompidou en a aussi discuté avec Heath (AN 5AG2/1015 : Premier tête-à-tête entre M. Pompidou et M. Heath le 21 mai 1973, *op. cit.*, p. 6–7). À cette époque, le Néerlandais Joseph Luns était secrétaire général de l'OTAN après avoir été Ministre des Affaires étrangères aux Pays-Bas.

<sup>15</sup>AN 5AG2/1016 (Italie) : Premier tête-à-tête entre le Président de la République et M. Leone, le 1<sup>er</sup> octobre 1973, 15h25–16h30, p. 7. Autres remarques de Pompidou sur la matière dans Mélandri, *op. cit.*, p. 97.

<sup>16</sup>AN 5AG2/1012 (Entretiens franco-allemands – Réunion franco-allemande des 26 et 27 novembre 1973) : Troisième entretien entre le président de la République et M. Willy Brandt, mardi 27 novembre à 10 heures, 13 p., p. 5.

<sup>17</sup>AN 5AG2/1014 (Entretiens Franco-britanniques 1969–1972 – Rencontre à Chequers, 18–19 mars 1972) : Note préparatoire, confidentielle, 27 janvier 1972, 7 p., p. 6–7.

étant tous nommés par Kissinger sous le même nom<sup>18</sup>. Ces sujets devaient être discutés au sein de leurs organes internationaux propres, comme le GATT pour le commerce. En effet, le «Tokyo Round» commencerait à l'été 1973. Heath était tout à fait du même avis que le Président français. Leurs points de vue étaient fondés sur l'inquiétude de l'avantage que les États-Unis pourraient tirer de leur position dominante en termes militaires au profit de leur situation relativement faible en termes économiques et monétaires. Ainsi, Heath répondit à Pompidou :

Nous ne pensons pas qu'il soit désirable de lier les questions relatives à la défense, au commerce et à la réforme monétaire, afin de ne pas permettre aux États-Unis d'en tirer prétexte pour exiger de nous des concessions commerciale et monétaire en contrepartie de la défense de l'Europe.»<sup>19</sup>

Cette position n'était pas nouvelle en Europe. Les Neuf avaient déjà opposé une semblable «mondialisation» dans les négociations avec l'Outre-Atlantique auparavant et, le 16 janvier, les directeurs politiques avaient entériné l'idée de séparer les sujets du commerce, de la monnaie et de la sécurité dans leurs propres institutions en négociant avec les États-Unis<sup>20</sup>. En termes militaires, les Européens craignaient un retrait des troupes américaines qui pourrait mettre en danger l'influence de Moscou en Europe de l'Ouest<sup>21</sup>. En 1973, cette crainte était bien réelle, compte tenu des négociations militaires entre les deux superpuissances (SALT et MBFR) et du mouvement isolationniste aux États-Unis, nourri par les traumatismes de la guerre vietnamienne et de la récession économique. L'Europe se situait en plein milieu des deux superpuissances, à la portée des missiles soviétiques.

Dans la République Fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, il y avait des réactions à la fois positives et négatives. Mais quand les deux premiers États favorisaient une réponse commune à la proposition américaine, la France n'y voyait pas l'intérêt. À la réunion du 5 juin, le Ministre français des Affaires étrangères Michel Jobert avait même essayé d'ôter cette question de l'agenda. Pour les Français, les dialogues devaient se faire au niveau bilatéral. Les autres États membres, tout en critiquant quelques aspects de l'initiative américaine, avaient tout de même été convaincus de la nécessité d'une réaction commune. Celle-ci ne se produisait pas avant la réunion des Ministres des Affaires étrangères dans le cadre de la politique européenne du 23 juillet. La volte-face de la France paraît être liée à l'insistance française sur une réaffirmation de la personnalité européenne. Pendant cette rencontre, les Anglais proposèrent de définir une identité commune pour fonder le dialogue transatlantique. Cette initiative eut beaucoup de succès auprès de Jobert. Il refusait toute discussion sur une réponse européenne au propos américain sans cette définition. Ainsi, le signal du départ de la définition d'une identité européenne fut donné à la réunion du Conseil des Ministres au matin du 23 juillet à Copenhague<sup>22</sup>.

En automne 1973, deux déclarations furent préparées en plus du document sur l'identité. Tout d'abord, l'esquisse de la «Déclaration de principe sur les relations entre les États-Unis et

---

<sup>18</sup>AN 5AG2/1015 (21-22 mai 1973) : Premier tête-à-tête entre M. Pompidou et M. Heath le 21 mai 1973, 10h-13h15, 19 p., p. 4.

<sup>19</sup>*Ibid.*, p. 6. Cet avis de Heath est encore affirmé dans : AN-5AG2/1009 (France-RFA : correspondances) : Lettre de la part de M. le Président de la République à M. le Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, Paris 29 mai 1973, 4 p.

<sup>20</sup>Hiepel (2007) *op. cit.*, p. 7. Noble (2004) *op. cit.*, note 9.

<sup>21</sup>La discussion globale était également rejetée par le Chancelier allemand. Voyez : AN-5AG2/1009 (France-RFA : correspondances) : Lettre de la part du m. Président de la République au M. le Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, Paris 22 mai 1973, 3 p.

<sup>22</sup>Les chercheurs Ine Megens et Alastair Noble ont trouvé la preuve que l'idée pour une déclaration sur l'identité européenne était d'origine anglaise. Megens (2007), *op. cit.*, p. 9. Noble (2004) *op. cit.*, p. 7. La réaffirmation de la personnalité européenne ne se produisait pas seulement par la définition d'une identité européenne. En même temps, le rapport de Copenhague de la coopération politique à Neuf contient également une telle réaffirmation.

la Communauté européenne» fut présentée à Kissinger le 25 septembre par Knud Andersen, le Président du Conseil des ministres du moment. Selon le conseiller technique français Jean-Bernard Raimond, c'était un projet britannique qui avait été pris pour base en vue de l'élaboration par le Comité politique et le Conseil des ministres. Mais ce n'était pas le document que les Américains attendaient. Ils déplorèrent que le concept de la déclaration fût préparé par les pays européens seuls, avant que les Américains n'y pussent apporter leurs commentaires. C'était moins une déclaration de coopération entre dix pays qu'entre deux entités<sup>23</sup>. Le concept fut toutefois discuté et élaboré par le Comité politique et une délégation américaine sous la direction de Walter J. Stoessel, secrétaire d'État des affaires européennes<sup>24</sup>. Mais finalement, la déclaration de principe ne verrait jamais le jour, en partie à cause de l'échec des négociateurs à concilier leurs opinions divergentes<sup>25</sup>.

En outre, dès le 12 juillet, les Allemands avaient émis l'idée d'un deuxième document pour faciliter le dialogue : la «Déclaration à quinze». Elle fut préparée par les quinze membres de l'OTAN. Un projet britannique servait de base<sup>26</sup>. Ce document aurait pu constituer une alternative à la Déclaration de principe maudite par Kissinger. Mais la guerre du Kippour intervint, de sorte que les négociations pour les deux Déclarations prirent définitivement fin<sup>27</sup>.

Le seul document qui fut adopté par les Neuf dans le cadre de l'Année de l'Europe était le papier préparatoire au dialogue transatlantique. Pourtant, remarquons que la vue globale réapparut dans la Déclaration sur l'identité européenne. Nous avons vu que le Conseil des ministres refusait formellement toute forme de «vues globales». Mais la déclaration inclut notamment les aspects divers de l'économie, de la diplomatie et de la défense. Nous pouvons y voir le signe que ce document, dont les origines étaient liées à l'initiative américaine en était tout de même indépendant. Malgré le fait d'avoir été créée pour fonder la base du dialogue transatlantique, la déclaration ne fut pas adoptée dans le même contexte. Envisagée pour fonder les négociations, elle devint une véritable déclaration indépendante.

## ☞ Les rédacteurs

Pendant la période du 23 juillet au 14 décembre, le Comité politique travailla au projet de l'identité européenne. Ce comité était constitué des Directeurs politiques des Affaires étrangères et avait été créé dans le cadre de la Coopération politique européenne pour préparer les réunions ministérielles et accomplir les tâches confiées par les ministres<sup>28</sup>. Il jouait un rôle important dans la rédaction de la déclaration. En fait, l'idée de la définition de l'identité européenne était née dans ce comité. Déjà début juillet, lors d'une réunion à Helsinki, le représentant anglais Sir Thomas Brimelow suggéra la rédaction d'un papier sur l'identité européenne en relation avec les États-

<sup>23</sup>Hiepel (2007) *op. cit.*, p. 10. Megens (2007) *op. cit.*, p. 12–14. Kissinger n'était pas non plus content que la déclaration fût tombée aux mains de la rédaction du *New York Times* avant qu'il ne l'ait reçue. Ainsi, il avait pu la lire la veille dans le *New York Times*. «Text of the European Economic Community's Proposal on Relations With U.S.», *New York Times* (24 septembre 1973), ProQuest Historical Newspapers, *The New York Times*, 1851–2003 (<http://www.nytimes.com/>), 16.

<sup>24</sup>Megens (2007) *op. cit.*, p. 13–14. Hiepel (2007) *op. cit.*, p. 10. Dates des réunions : 29 septembre, 18 octobre, 14 novembre.

<sup>25</sup>Mélandri (1995) *op. cit.*, p. 117–118 et MÉLANDRI, Pierre, *Une incertaine alliance. Les États-Unis et l'Europe 1973–1983*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, p. 94–97. Hiepel (2007) *op. cit.*, p. 10. Megens (2007) *op. cit.*, p. 13–14.

<sup>26</sup>AN-5AG2/1015 (Grande-Bretagne – novembre 1973) : Note pour M. le Président de la République de la part de Raimond, 8 novembre 1973, a/s «partie politique du dossier pour les entretiens de Chequers», 14 p., p. 5. William Burr et Robert A. Wampler, «With Friends Like These... – Kissinger, The Atlantic Alliance and the abortive “Year of Europe”, 1973–1974», Draft (31/8/2004) non publié, p. 27 et 31.

<sup>27</sup>Hiepel (2007) *op. cit.*, p. 10, Mélandri (1995) *op. cit.*, p. 117.

<sup>28</sup>«Rapport des Ministres des Affaires étrangères des États membres sur les problèmes de l'unification politique», *Bulletin des Communautés européennes* (ci-après *BCE*), novembre 1970, p. 9–14, partie 2, section 3.

Unis. L'idée était reprise par le Conseil des ministres des Affaires étrangères le 23 juillet, à la suite duquel le comité était prié d'entreprendre la rédaction du document<sup>29</sup>.

Le Comité politique était assisté par le «Groupe des Correspondants». Ce groupe institué par le rapport de Copenhague du 23 juillet se composait de correspondants dans les Ministères des Affaires étrangères. Ceux-ci préparaient les discussions et posaient des questions écrites<sup>30</sup>. Ainsi, ils avançaient par exemple l'idée de publier le document, qui devait être accepté par le Conseil des ministres le 20 novembre<sup>31</sup>.

Il n'est pas clair si les institutions des Communautés européennes ont apporté des propositions pour le document. Comme convenu à Copenhague, le Président de la Commission pouvait être consulté par le Comité politique ou par le Conseil des ministres. En effet, ce fut le cas dans le cadre de la Déclaration de principe. Mais les sources ne nous disent pas s'ils ont également consulté le conseil de la Commission en ce qui concerne le projet de l'identité européenne. Selon Raimond, l'automne 1973 était ponctué de multiples contacts entre le Comité politique et les représentants permanents à Bruxelles, chargés d'examiner les articles économiques de la Déclaration de principe. Il y eut «un va et vient» de textes<sup>32</sup>. Tout de même, il n'est pas impossible qu'il y eût également des échanges sur le projet de l'identité. Car le 21 novembre, le sujet était discuté entre les Ministres des Affaires étrangères et les membres de la commission politique du Parlement européen. Dans le bulletin des Communautés européennes, il est décrit que l'identité était débattue à ce colloque<sup>33</sup>. Malheureusement, le lecteur n'est pas informé du contenu.

Même si nous ne savons pas si les institutions ont pu émettre des avis sur le projet de l'identité européenne, il est tout de même sûr qu'ils en étaient informés. Le 17 octobre, le Président en fonction de la conférence des Ministres des Affaires étrangères, Knud Andersen, s'y réfère lors de son exposé sur l'état de la coopération européenne devant le Parlement européen<sup>34</sup>. Un mois après, Willy Brandt en parle également dans son discours au même parlement<sup>35</sup>.

Enfin, le 14 décembre, les États membres des Communautés européennes adoptèrent la Déclaration sur l'identité européenne. Dans le communiqué de cette réunion, le Premier ministre danois Anker Jørgenson, annonça :

Les neuf pays affirment leur commune volonté de voir l'Europe parler d'une même voix dans les grandes affaires du monde. Ils ont adopté la déclaration sur l'identité européenne qui définit, dans une perspective dynamique, les principes dont s'inspirera leur action.<sup>36</sup>

En effet, la déclaration évoque l'image d'une coopération solide où les Neuf affirmaient leur unité en parlant d'une seule voix. Elle expose l'idée d'une «Europe» avec une personnalité propre qui est en train de se développer. En fait, l'insistance sur la personnalité européenne est une constante dans l'histoire de la Coopération politique européenne.

## ☞ L'unité européenne affirmée

<sup>29</sup>Megens (2004), *op. cit.*, p. 6.

<sup>30</sup>«Deuxième Rapport de la coopération politique à Neuf», *BCE*, septembre 1973, p. 12–21.

<sup>31</sup>MEGENS, *op. cit.*, p. 6, p. 14–15. «5. Coopération politique. 2505 : Identité européenne», *BCE*, novembre 1973, p. 22.

<sup>32</sup>AN-5AG2/1036 (Affaires européennes. Copenhague 14/15 décembre 1973) : Note pour M. le Président de la République de la part de Raimond, Paris 10 décembre 1973, a/s «Partie politique du dossier pour les entretiens de Copenhague» p. 3. Megens (2007) *op. cit.*, p. 13.

<sup>33</sup>«5. Coopération politique. 2505 : Identité européenne», *BCE*, novembre 1973, p. 22.

<sup>34</sup>«2501 : Exposé sur la coopération politique devant le Parlement européen», *BCE*, octobre 1973, p. 111–116.

<sup>35</sup>«M. Willy Brandt au Parlement européen. Discours prononcé par le Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne le 13 novembre 1973», *BCE*, novembre 1973, p. 5–14.

<sup>36</sup>«La conférence au sommet de Copenhague», *BCE*, décembre 1973, p. 9–12. Le Danemark était le pays assumant la présidence du Conseil du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1973.

Depuis la conférence de La Haye en décembre 1969, où les États membres se décidèrent à la coopération politique, l'Europe se définissait de plus en plus comme une unité politique avec une personnalité propre. Dans le communiqué de cette conférence, les chefs d'État ou de gouvernement déclarèrent qu'ils tenaient «à affirmer leur foi dans les finalités politiques qui donnent à la Communauté tout son sens et sa portée»<sup>37</sup>. Ils demandaient aux Ministres des Affaires étrangères de faire des propositions sur la réalisation de l'«unification politique»<sup>38</sup>. Il en sortit le rapport sur la Coopération politique européenne du 27 octobre 1970. Dans ce rapport «Davignon», au paragraphe 3, il était déclaré que les États membres avaient :

La commune conviction qu'une Europe regroupant des États qui, dans leurs diversités nationales, sont unis dans leurs intérêts essentiels, assurée *de sa propre cohésion*, [...] est indispensable à la sauvegarde d'un foyer exceptionnel de développement, de progrès et de culture, à l'équilibre du monde et à la protection de la paix.<sup>39</sup>

En outre, dans le paragraphe 8, il était écrit que :

La mise en oeuvre des politiques communes, déjà instaurées ou en voie de l'être, postule que des développements leur correspondent dans l'ordre proprement politique en vue de rapprocher le moment où l'Europe pourra s'exprimer *d'une seule voix*.<sup>40</sup>

Deux ans plus tard, les chefs d'État et de gouvernement des Communautés européennes élargies, réunis les 19 et 20 octobre à Paris, affirmèrent que :

Conformément à ses finalités politiques, la construction européenne permettra à l'Europe d'affirmer *sa personnalité* dans la fidélité à ses amitiés traditionnelles et aux alliances de ses États membres et de marquer sa place dans les affaires mondiales en tant qu'*entité distincte*, résolue à favoriser un meilleur équilibre international, [...].<sup>41</sup>

Dans le «Deuxième Rapport de la coopération politique à Neuf» du 23 juillet 1973, ces mots furent répétés de la sorte :

La nécessité apparaît pour l'Europe de marquer sa place dans les affaires mondiales en tant qu'*entité distincte*, et tout particulièrement compte tenu des négociations internationales destinées à avoir une influence déterminante sur l'équilibre international et sur l'avenir de la Communauté européenne.<sup>42</sup>

Remarquons que les communiqués de la Coopération politique européenne contenaient des thèmes comparables à ceux de la Déclaration de l'identité européenne. Dans le dernier, l'Europe était représentée comme une entité distincte et solide, constituée de plusieurs États membres qui, ayant «dépassé leurs antagonismes, [et] ont décidé de *s'unir* en s'élevant au niveau des nécessités européennes fondamentales, pour assurer la survie d'une *civilisation qui leur est commune*» (paragraphe 1). Ils exprimaient «la *volonté politique* de mener à bien la construction européenne» (paragraphe 2) dans plusieurs domaines. Ils parlaient de plus en plus d'«*une seule voix*» (paragraphe 6). Dans leur politique commune envers des pays tiers, l'Europe s'inspirera entre autres du principe que «Les Neuf, agissant en tant qu'*entité distincte*, s'appliqueront à promouvoir des rapports harmonieux et constructifs avec ces pays; ces rapports ne doivent ni compromettre, ni retarder ou affecter leur *volonté de progresser* [...] *vers l'Union européenne*» (paragraphe 10a)<sup>43</sup>

<sup>37</sup>Cité par Pierre Gerbet dans «Georges Pompidou et les institutions européennes», Association Georges Pompidou, dir., *Georges Pompidou et l'Europe; Colloque 25-26 novembre 1993*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 55-83.

<sup>38</sup>*Ibid.*

<sup>39</sup>«Rapport des Ministres des Affaires étrangères», *op. cit.*, paragraphe 3 (nous soulignons).

<sup>40</sup>*Ibid.*, 1-2 (nous soulignons)

<sup>41</sup>«Déclaration du sommet de Paris», *op. cit.*, partie du paragraphe 7 (nous soulignons).

<sup>42</sup>«Deuxième Rapport de la coopération politique à Neuf», *BCE*, septembre 1973, p. 12-21.

<sup>43</sup>«Déclaration sur l'identité européenne (Copenhague, 14 décembre 1973)», *op. cit.*

Ainsi, la déclaration du 14 décembre paraît s'inscrire logiquement dans l'histoire de la coopération européenne. Depuis 1969, les États membres désiraient souligner l'importance de la personnalité européenne. Non seulement nous reconnaissons les mêmes thèmes d'une unité distincte, d'une Europe parlant d'une seule voix et de la volonté politique de l'ensemble des Neuf, mais l'idée d'une coopération politique conçue comme un processus dynamique réapparaissait également. Dans le paragraphe 20 de la déclaration, nous lisons que la définition d'une identité européenne n'était pas encore accomplie en 1973 et qu'elle continuerait «à évoluer en fonction de la dynamique de la construction de l'Europe». En effet, nous retrouvons les mêmes thèmes dans les textes ultérieurement adoptés par le Conseil européen. La déclaration servirait de base à une série de documents officiels<sup>44</sup>. Pourtant, remarquons que la déclaration du 14 décembre 1973 ne paraît qu'une phase intermédiaire dans la constitution de cette identité. Les éléments répétitifs figuraient déjà dans les textes antérieurs.

En même temps, la rédaction du document peut également être vue comme une continuation de la politique des institutions européennes. Le Parlement et la Commission de la Communauté économique européenne avaient cherché à promouvoir cette identité depuis leur instauration en 1958. Celle-ci pouvait légitimer les institutions dans l'exercice du pouvoir au sein des Communautés et dans le monde<sup>45</sup>. Dans les années 1960, les institutions mettaient l'accent sur un patrimoine commun en Europe et sur ses valeurs spirituelles et morales. Ils s'engageaient pour le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe, l'affirmation d'une volonté d'unité et l'entretien de l'esprit européen<sup>46</sup>. Ces thèmes d'un héritage commun, la volonté de s'unir et l'esprit européen se retrouvent également dans la déclaration. Pourtant il y a une différence entre ce document et les politiques des institutions. Car ces dernières s'occupaient surtout de l'identité européenne des citoyens des États membres, tandis que la déclaration se concentre davantage sur l'identité de l'entité européenne envers l'étranger. Ce n'est pas que les institutions évitaient le sujet du rapport au monde. Selon Piers Ludlow, la Commission se manifestait dans la politique de commerce international comme un représentant important de l'Europe, parfois même le seul. Elle espérait faire naître une «Europe» dans la diplomatie internationale<sup>47</sup>. Mais celle-ci avait plus un caractère économique que politique.

Dans son discours au Parlement européen du 13 février 1973, le Président de la Commission, François-Xavier Ortoli, paraît viser un autre aspect de l'identité européenne qui ressemble plus à celui de la déclaration postérieure. Dans ce discours, comprenant tout le programme de la Commission pour l'année 1973, il déclara que l'Europe devait «dégager progressivement une identité européenne»<sup>48</sup>. Lors du Sommet de Paris d'octobre 1972, les États membres s'étaient préoccupés, dit-il, de définir une identité commune. A son avis, celle-ci se construisait d'après trois axes politiques : «définir la place de l'Europe dans le monde, acheminer l'Europe vers une union irréversible et mettre au cœur de toutes nos actions le souci de l'humain et la volonté de participation»<sup>49</sup>. Dans son discours, tout le programme de la Commission pour 1973 était subordonné à cette identité. Elle comprenait des politiques et des actions concrètes dans des domaines comme la monnaie, l'économie, la science et l'énergie. Ortoli se concentrait donc surtout sur les terrains touchants l'économie, mais il soulignait quand même l'importance pour l'Europe de définir

<sup>44</sup>Constantinesco (1998) *op. cit.*, p. 439–444.

<sup>45</sup>Nicolas Piers LUDLOW, «Frustrated ambitions. The European Commission and the formation of a European identity, 1958–1967», in M.-T. BITSCH, R. POIDEVIN et W. LOTH, dir., *Institutions européennes et identités européennes*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 307–326.

<sup>46</sup>Marie-Thérèse BITSCH, «Conclusion : Les institutions européennes, reflet ou promoteur des identités européennes?», *ibid.*, p. 503–511.

<sup>47</sup>Ludlow (1998), *op. cit.*, p. 308–311.

<sup>48</sup>«Discours prononcé devant le Parlement européen par M. François-Xavier Ortoli, Président de la Commission, le 13 février 1973», *BCE*, février 1973, p. 6–19.

<sup>49</sup>*ibid.*, p. 7.

sa place dans le monde :

Avec les pays industrialisés, il s'agit de poursuivre un dialogue constructif. Au premier d'entre eux, les États-Unis. Il nous faut comprendre que cette grande nation, confrontée, comme nous tous, sur le plan économique et aussi sur le plan politique à des changements importants, ne peut, comme nous tous, que s'interroger sur l'état de ses relations avec autrui. Elle doit, de son côté, comprendre nos responsabilités et nos problèmes.<sup>50</sup>

Quand nous reconnaissons dans la Déclaration de l'identité européenne la même préoccupation, il y a pourtant une différence entre la définition conceptuelle de l'identité dans la déclaration et les projets concrets du discours d'Ortoli : la déclaration n'était clairement pas un programme d'action.

Une autre grande différence entre la Déclaration de l'identité européenne d'un côté et les projets ultérieurs de l'autre, autant dans le cadre des Communautés européennes qu'au niveau de la coopération politique, consistait en ce que ce document était initialement une affirmation interne de l'identité européenne. En principe, il n'était pas rédigé pour être publié. Censé fonder le dialogue avec les États-Unis, le document sur l'identité européenne était fait par et pour l'ensemble des Neuf. Non que le projet ait été un secret (Raymond Aron le rappela brièvement dans le Figaro du 18 septembre<sup>51</sup>). Mais il s'agissait principalement d'un document à usage interne du Conseil des ministres et du Comité politique dans la Coopération politique européenne. Il servirait de base à d'autres textes qui, eux, devaient être rendus publics : la Déclaration de principe et la Déclaration à quinze.

Peut-être pouvons-nous comprendre l'importance attribuée à cette réflexion interne par la nécessité de renforcer la cohérence. Le 22 juin, Pompidou fit remarquer à Brandt que l'Europe paraissait exister surtout par rapport à l'étranger. Par exemple, Kissinger avait fait allusion à une «année de l'Europe» et l'ambassadeur soviétique s'y était référé dans un entretien avec le Président français. En revanche, pour les Européens, il n'était pas évident de parler d'une seule voix, comme Pompidou disait : «Les intérêts des États réapparaissent davantage et ce que fait la Communauté n'a pas grande substance»<sup>52</sup>. De ce point de vue, la définition d'une identité européenne a pu jouer un rôle effectif, ne serait-ce qu'au niveau interne.

## ☞ Réflexions

La définition d'une identité européenne faisait partie de la réponse commune au propos américain d'une coopération transatlantique renouvelée. En même temps, elle se situe dans l'ordre des rapports officiels depuis la relance de la coopération politique en Europe depuis 1969. En effet, les rédacteurs insistent sur l'héritage commun et l'unité européenne d'une manière comparable aux communiqués antérieurs. La déclaration en diffère cependant par sa finalité initiale d'utilisation interne. Les États membres et surtout la France sentaient la nécessité d'affermir leur cohésion avant de passer à une coopération en politique étrangère.

La définition d'une identité européenne avait été importante en été 1973 pour faciliter le dialogue entre les Neuf et les États-Unis. En quelque sorte, elle avait été la colle qui pouvait servir à réparer les liens brisés au sein de la coopération des Neuf. À l'exception de la France, les États membres voulurent tous donner une réponse positive à la proposition américaine d'une coopération renouvelée. L'initiative anglaise d'une définition de l'identité européenne joua un rôle important

---

<sup>50</sup> *ibid*, p. 7.

<sup>51</sup> Raymond ARON, *Les articles de politique internationale dans Le Figaro de 1947 à 1977*, troisième tome : *Les Crises (février 1965 à avril 1977)*, présentation et notes par Georges-Henri Soutou, Paris, Éditions de Fallois, 1997, p. 1251–1252.

<sup>52</sup> AN-5AG2/1012 (Entretiens Franco-allemands – Sommet franco-allemand des 21–22 juin 1973) : second entretien entre M. Pompidou et le Chancelier Willy Brandt, Bonn, 22 juin 1973, 10h-12h30, p. 4.

dans la volte-face française. Le document principal était alors un signe de la volonté des Neuf de construire une Europe unie. Il rendit possible un dialogue transatlantique où, en même temps, les États membres montraient une personnalité européenne

D'une certaine manière, la définition de l'identité européenne s'inscrit dans le cadre de la Coopération politique européenne. La réaffirmation d'une personnalité se retrouve déjà dans les communiqués et les rapports publics depuis la relance de cette coopération en 1969. En effet, la déclaration répète les mêmes thèmes que sont l'héritage commun, la cohésion solide et une Europe parlant d'une seule voix. Depuis quelques années, les Européens s'étaient accordés sur ce sujet. Plus tard, les mêmes éléments reviendraient dans les textes adoptés ultérieurement dans la construction européenne. La déclaration n'était ni le début ni la fin de la constitution d'une identité européenne. Elle faisait part d'un processus en cours.

## Sources et bibliographie

Abréviations :

AN : Archives Nationales

BCE : *Bulletin des Communautés européennes*

### Le fonds Georges Pompidou aux Archives Nationales

Archives remises par les collaborateurs de Georges Pompidou ; Georges Pompidou Premier Ministre (14 avril 1962–10 juillet 1968) et campagne présidentielle de 1969 :

5AG2/	1003	«Politique européenne»
-------	------	------------------------

Archives remises par les collaborateurs de Georges Pompidou ; Georges Pompidou, président de la République (19 juin 1969–2 avril 1974) ; Conseillers diplomatiques :

5AG2/	1009	«Europe» : France-RFA : correspondances
5AG2/	1010	«Europe» : Sommets franco-allemands et entretiens 1969–1971
5AG2/	1012	«Europe» : Entretiens franco-allemands Sommet franco-allemand des 21–22 juin 1973 Réunion franco-allemande des 26 et 27 novembre 1973 Rencontre entre M.Pompidou et M.Brandt 26–27 novembre 1973. Dossier complémentaire.
5AG2/	1013	«Europe» : Belgique Danemark
5AG2/	1014	«Europe» : Entretiens franco-britanniques 1969–1972
5AG2/	1015	«Europe» : Grande-Bretagne 1973
5AG2/	1016	«Europe» : Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas.
5AG2/	1035	«Affaires européennes : Communauté européenne ; Coopération politique à Six et à Neuf ; Conseil de l'Europe, OCDE, Drogues, Divers»
5AG2/	1036	"Affaires européennes : Copenhague 14/15 décembre 1973 ; Conférence au Sommet de Paris 19–20 octobre 1972 ; CEE pays Tiers ; La Haye 1–2 déc 1969»



☞ Entretiens de l'Association Georges Pompidou

1AV197, Entretien de l'Association Georges Pompidou avec Étienne Burin des Roziers, 3<sup>e</sup> entretien, le 30 novembre 1994.

1AV258, Entretien de l'Association Georges Pompidou avec Gabriel Robin, le 12 mai 1998.

1AV469–472, Entretiens de l'Association Georges Pompidou avec Michel Jobert, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> entretiens, le 21 juin et les 6 et 12 juillet 1999.

1AV580, Entretien de l'Association Georges Pompidou avec Édouard Balladur, 3<sup>e</sup> entretien, le 2 mars 2000.

☞ Autres sources

«5. Coopération politique. 2501 : Exposé sur la coopération politique devant le Parlement européen», *BCE*, octobre 1973, p. 111–116.

«5. Coopération politique. 2505 : Identité européenne», *BCE*, novembre 1973, p. 22.

«Déclaration du sommet de Paris», *BCE*, octobre 1972, p. 15–16.

«Deuxième Rapport de la coopération politique à Neuf», *BCE*, septembre 1973, p. 12–21.

«Discours d'Henry Kissinger sur l'année de l'Europe (New York, 23 avril 1973)». Source : H. Kissinger, «Un appel des États-Unis à l'Europe : L'année de l'Europe», dans *Europe Documents*, 3 mai 1973, n° 734, p. 1–6. European NAVigator (<http://www.ena.lu/>).

«Discours prononcé devant le Parlement européen par M. François-Xavier Ortoli, Président de la Commission, le 13 février 1973», *BCE*, février 1973, p. 6–19.

«La conférence au sommet de Copenhague», *BCE*, décembre 1973, p. 6–12.

«La Déclaration sur l'identité européenne (Copenhague, 14 décembre 1973)». Source : *Bulletin des Communautés européennes*, décembre 1973, p. 127–130. European NAVigator (<http://www.ena.lu/>).

«M. Willy Brandt au Parlement européen. Discours prononcé par le Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne le 13 novembre 1973», *BCE*, novembre 1973, p. 5–14.

«Rapport des Ministres des Affaires étrangères des États membres sur les problèmes de l'unification politique», *BCE*, novembre 1970, p. 9–14.

«Text of the European Economic Community's Proposal on Relations With U.S.», *New York Times*, 24 septembre 1973, p. 16. Proquest Historical Newspapers : *The New York Times, 1851–2003* (<http://www.nytimes.com/>).

☞ Références bibliographiques

- [1] BADEL, L., et LUDLOW, P. Ludlow, dir., *Les administrations nationales et la construction européenne. Une approche historique (1919–1975)*, Bruxelles, Peter Lang, Euroclio, 2005.
- [2] BEERS, M., *L'identité gagnée, l'identité perdue. Étude de la Déclaration sur l'identité européenne du 14 décembre 1973*, mémoire de Master 2 recherche sous la direction du prof. G. Bossuat, Université de Cergy-Pontoise, 2006, non publié.
- [3] BERNARD, J.-R., «Pragmatisme et ambition dans l'action européenne du Président Pompidou», in *Georges Pompidou et l'Europe. Colloque des 25 et 26 novembre 1993*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 45–54.
- [4] BERSTEIN, S. et MILZA, P., *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle, 1958–1974*, Bruxelles, Complexe, 1999.

- [5] BITSCH, M.-H., «Conclusion : Les institutions européennes, reflet ou promoteur des identités européennes?», in M.-H. BITSCH, W. LOTH, R. POIDEVIN, dir., *Institutions européennes, identités européennes*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 503–511.
- [6] BITSCH, M.-H., POIDEVIN, R., LOTH, W., dir., *Institutions européennes et identités européennes*, Bruxelles, Bruylant, 1998.
- [7] BITSCH, M.-T., *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Bruxelles, Complexe, 2004 (nouvelle édition mise à jour).
- [8] BOSSUAT, G., «Le Président Georges Pompidou et les tentatives d'Union économique et monétaire», in *Georges Pompidou et l'Europe. Colloque des 25 et 26 novembre 1993*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 405–447.
- [9] BOSSUAT, G., *Les fondateurs de l'Europe Unie*, Paris, Belin, 2001.
- [10] BULA, S., IRIGOIN, J., OBERT, C., *Archives de la présidence de la République; V<sup>e</sup> République; Georges Pompidou (19 juin 1969–2 avril 1974)*, Paris, Grasset & Fasquelle, 1996.
- [11] BURR, W., WAMPLER, R. A., «With Friends Like These... — Kissinger, The Atlantic Alliance and the abortive "Year of Europe", 1973–1974», pré-version (31/8/2004) non publié.
- [12] FARNSWORTH, Clyde H., «The Year of Europe», *The New York Times*, 10 novembre 1972, p. 53 (Proquest Historical Newspapers : *The New York Times, 1851–2003*; <http://www.nytimes.com/>).
- [13] COHEN, S., *La monarchie nucléaire. Les coulisses de la politique étrangère sous la V<sup>e</sup> République*, Paris, Hachette, 1986.
- [14] CONSTANTINESCO, V., «Le rôle du Conseil européen dans la formation d'une identité européenne», in M.-H. BITSCH, W. LOTH, R. POIDEVIN, dir., *Institutions européennes, identités européennes*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 435–447.
- [15] FRANK, R., «Pompidou, le franc et l'Europe 1969–1974», in *Georges Pompidou et l'Europe. Colloque des 25 et 26 novembre 1993*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 339–369.
- [16] GALLET, B., *La politique étrangère commune*, Paris, Economica, 1999.
- [17] GERBET, P., «Georges Pompidou et les institutions européennes», in *Georges Pompidou et l'Europe. Colloque des 25 et 26 novembre 1993*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 55-83.
- [18] VAN DER HARST, J., éd., *Beyond the customs union : The European Community's quest for completion, deepening and enlargement, 1969–1975*, Bruxelles, Bruylant, 2007 (en cours de publication).
- [19] HIEPEL, C., «Kissinger's Year of Europe – challenge for the EC and the Franco-German relationship», in Jan VAN DER HARST, *Beyond the customs union : The European Community's quest for completion, deepening and enlargement, 1969–1975*, Bruxelles, Bruylant, 2007 (en cours de publication). Les indications de page dans les annotations renvoient au papier non publié.
- [20] JOBERT, M., *Mémoires d'avenir*, Paris, 1974.
- [21] KISSINGER, H., *Years of Upheaval*, Boston, 1982.
- [22] LAGER, C., «Europe d'azur et d'or; Histoire et interprétation symbolique du drapeau euro-

péen», *Historians of Contemporary Europe*, 1994, vol. 9, n° 1–2, p. 62–63.

- [23] LAGER, C., *L'Europe en quête de ses symboles*, Berne, Peter Lang, 1995, p. 35-52.
- [24] LUDLOW, P., «Frustrated ambitions. The European Commission and the formation of a European identity, 1958–1967», in M.-H. BITSCH, W. LOTH, R. POIDEVIN, dir., *Institutions européennes, identités européennes*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 307–326.
- [25] MALLY, Gehrard, éd., *The new Europe and the United States : Partners of Rivals*, Lexington, 1974.
- [26] MARTINS, M.-G., «Le Conseil de l'Europe et la défense de la culture européenne», in M.-H. BITSCH, W. LOTH, R. POIDEVIN, dir., *Institutions européennes, identités européennes*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 123–139.
- [27] MEGENS, I., «The December 1973 declaration on European identity as the result of team spirit among European diplomats», in Jan VAN DER HARST, *Beyond the customs union : The European Community's quest for completion, deepening and enlargement, 1969–1975*, Bruxelles, Bruylant, 2007 (en cours de publication). Les indications de page dans les annotations renvoient au papier non publié.
- [28] MÉLANDRI, P., «Une relation très spéciale : La France, les États-Unis et l'année de l'Europe, 1973–1974», in *Georges Pompidou et l'Europe. Colloque des 25 et 26 novembre 1993*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 89–1930.
- [29] MÉLANDRI, P., *Une incertaine alliance. Les États-Unis et l'Europe, 1973–1983*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988.
- [30] MILZA, P., *Les relations internationales de 1973 à nos jours*, Paris, Hachette, 1996.
- [31] NOBLE, A., «Kissinger's Year of Europe, Britain's Year of Choice», présenté au colloque «The Atlantic Community unraveling? States, protest movements and the transformation of US-European relations, 1969–1983», université VanderBilt, septembre 2004.
- [32] OLIVI, B., *L'Europe difficile. Histoire politique de la Communauté européenne*, Paris, Gallimard, 2001.
- [33] RABIER, J.-R., et INGLEHART, R., *European communities study*, 1973, Political attitudes in Europe (ICPSR 7330) (Ann Arbor, 1985 2eme édition) Inter-University consortium for political and social research, University of Michigan and the Netherlands Institute for Scientific Information Services (NIWI).
- [34] «Rapport des Ministres des Affaires étrangères des États membres sur les problèmes de l'unification politique», *BCE*, novembre 1970, p. 9–14.
- [35] RIONDEL, B., «Affirmation du Parlement européen et émergence d'une identité européenne des années soixante à nos jours», in M.-H. BITSCH, W. LOTH, R. POIDEVIN, dir., *Institutions européennes, identités européennes*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 295–306.
- [36] ROUSSEL, E., *Georges Pompidou, 1911–1974*, Paris, Perrin, 2004. Nouvelle édition, revue, augmentée, établie d'après les archives du Président.
- [37] SOUTOU, G.-H., «Le Président Pompidou et les relations entre les États-Unis et l'Europe», *Journal of European integration history*, 2000, vol. 6, n° 2, p. 111–146.

- [38] SOUTOU, G.-H., éd., *Raymond Aron. Les articles de politique internationale dans Le Figaro de 1947 à 1977*, Paris, Éditions de Fallois. Troisième tome : *Les Crises (février 1965 à avril 1977)*, 1997.
- [39] VAN EEKELLEN, W., *Sporen trekken door strategische jaren [Indiquer les traces dans les années stratégiques]*, La Haye, Ten Brink, 2000.
- [40] ZORGBIBE, Ch., *Histoire de la construction européenne*, Paris, PUF, 1993.

## Compte-rendus

---

### LE SECOND COLLOQUE RICHIE À COPENHAGUE, DÉCEMBRE 2006

(Laurent Warlouzet, Paris–Sorbonne)

Après le colloque RICHIE I qui s'est tenu à Paris les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2005, le colloque RICHIE II a migré au Danemark. Il a été organisé à l'université de Copenhague par trois jeunes chercheurs, Morten Rasmussen (Copenhague), Ann-Christina Knudsen (Aarhus) et Jens Runge Poulsen (Copenhague), avec le soutien et sous la responsabilité scientifique des professeurs Karl-Christian Lammers (Copenhague) et Johnny Laursen (Aarhus), du 7 au 10 décembre 2007. Le comité scientifique dirigé par le professeur Lammers était constitué de huit professeurs dont la moitié avait déjà fait partie du comité scientifique du colloque RICHIE I. Enfin et surtout, ce colloque a permis à 23 jeunes chercheurs provenant de 9 pays différents de présenter leurs recherches.

La thématique du colloque, «La voie vers l'Europe unie – Les interprétations du processus de l'intégration européenne» était large afin de regrouper des chercheurs provenant d'horizons variés autour de cinq thématiques.

La première insistait sur le caractère mobilisateur et fédérateur de l'idée européenne. Il a été illustré par des contributions de Carol Bergami sur Proudhon, de Lucia Bonfreschi sur de Gaulle et Jean Monnet, de François-Xavier Lafféach sur les actions de sensibilisation des jeunes européens fédéralistes et de Niklas Rossbach sur Heath et l'année de l'Europe.

La seconde thématique se proposait de revisiter la problématique d'Alan Milward : «Europe as the rescue of the nation-state». Elle a été illustrée par des contributions d'Anders Thornvig Sørensen sur la PAC, de Ferdinand Leikam sur la Grande-Bretagne, le Commonwealth et la CEE (1957–1963), de Henning Türk sur la politique européenne de la Grande coalition (1966–1969), de Giuliano Garavini sur la quête européenne d'un nouvel ordre économique mondial après le choc pétrolier de 1973 et de Simone Paoli sur les tentatives françaises de promouvoir l'utilisation du français à l'échelle européenne. La plupart de ces contributions et des discussions qui ont suivi ont abouti à souligner l'intérêt de l'approche du grand historien britannique mais aussi ses limites : il est impossible d'en faire une doctrine explicative universelle, ce qu'Alan Milward lui-même n'a d'ailleurs jamais prétendu.

Une troisième thématique insistait sur une problématique qui devrait devenir de plus en plus importante, celle du lien entre intégration européenne et globalisation. Thomas Fetzer a présenté une synthèse de sa thèse de doctorat récemment soutenue sur les syndicats britanniques

et allemands de l'automobile. Simone Selva est intervenu sur les États-Unis et la reconstruction de l'Europe.

De manière plus classique, la quatrième approche assimilait l'intégration européenne à un élément de la politique étrangère traditionnelle. L'exposé de Philip Bajon sur la chaise vide a illustré cette idée et est parvenu à renouveler un sujet déjà étudié à de nombreuses reprises. La contribution de Guia Migani sur la politique européenne de coopération avec l'Afrique dans les années soixante démontre l'ambiguïté des notions de politique étrangère nationale et européenne. Helen Parr a dévoilé un aspect peu connu des négociations d'entrée du Royaume-Uni dans la CEE, le dossier de la défense. De nombreuses études enfin, se sont concentrées sur les années 1973–1975 et ont profité de l'ouverture d'archives récentes sur l'année de l'Europe (Aurélie Gfeller) et sur le processus qui a mené à la conférence d'Helsinki de 1975 (Angela Romano, Kimmo Elo) pour croiser l'histoire de l'intégration européenne et l'histoire des relations internationales.

Enfin, le dernier angle d'approche adopté a été celui des dynamiques institutionnelles, afin d'étudier ce que les institutions européennes apportent aux processus de décisions antérieurs. Les années soixante commencent à être bien connues grâce aux nombreux fonds nationaux et européens désormais disponibles. Alexander Reinfeldt a présenté une synthèse de sa thèse de doctorat sur la politique de communication des institutions européennes envers l'opinion britannique de 1952 à 1972. Katja Seidel a identifié une culture administrative spécifique à la DG agriculture grâce au croisement entre sources écrites et archives orales. L'ouverture des archives du début des années 1970 permet également d'étudier l'origine de nombreuses réalisations communautaires comme la politique de l'environnement (présentée par Laura Scichilone), la coordination des politiques étrangères (Davide Zampoli), ou le rôle de la France dans la naissance du Conseil européen en 1974 (Emmanuel Mourlon-Druol). Enfin, Federica Di Sarcina a montré qu'histoire de l'intégration européenne et gender studies pouvaient cohabiter harmonieusement à travers son étude de la commission des droits de la femme du Parlement européen.

Remarquablement organisée, cette conférence très stimulante a permis d'illustrer le grand dynamisme de la recherche en histoire de l'intégration européenne. L'ouverture d'archives de plus en plus nombreuses permet dorénavant d'explorer des périodes où les discussions théoriques ont laissé la place à des mises en œuvre concrètes, plus ou moins réussies. Cette conférence a également démontré la grande diversité des approches existantes mais aussi l'ouverture d'esprit des chercheurs, soucieux de croiser les questionnements pour ne pas s'enfermer dans des chapelles doctrinales stérilisantes. La publication prévue aux éditions Peter Lang permettra de donner à cette conférence toute la diffusion qu'elle mérite.

## **LES OCCIDENTAUX ET LA CRISE DE SUEZ : UNE RE-LECTURE POLITICO-MILITAIRE**

(Jenny Raflik – Université de Cergy-Pontoise)

Les 16, 17 et 18 novembre derniers, à l'occasion de l'anniversaire de la crise de Suez, était organisé dans les locaux de l'École Militaire un colloque consacré à cette expédition militaire et à ses retombées politiques et militaires<sup>53</sup>.

<sup>53</sup>La responsabilité scientifique de ce colloque était confiée aux professeurs Martin Alexander (Department of International Politics, University of Wales, Aberystwyth), Robert Frank (Paris 1–Panthéon Sorbonne/UMR IRICE), Georges-Henri Soutou (Paris IV–Sorbonne/UMR IRICE) et à Philippe Vial (SHD, département Marine), assistés d'un conseil scientifique présidé par l'amiral Louis de Contenson, chef du SHD, et composé de Patrick Facon (SHD, département Air), Nathalie Genet-Rouffiac (SHD, département Interarmées et archives ministérielles), Frédéric Guelton (SHD, département Terre), Peter Hahn (Ohio State University), Karine Leboucq (SHD, département Marine), Scott Lucas (Birmingham University), Catherine Oudin

L'organisation de ce colloque répondait à un double constat. Tout d'abord, celui du retard de l'historiographie française sur ce thème, par rapport à l'historiographie anglo-saxonne, laquelle se concentre d'ailleurs sur l'aspect britannique. Ensuite, celui de la sous-représentation des aspects politico-militaires de la crise dans les publications disponibles. L'angle d'approche choisi était donc précis : une relecture occidentale de la crise, soulignant les enjeux politico-militaires. Il s'agissait de se différencier des colloques précédents consacrés à Suez, qui avaient favorisé une approche généraliste, qu'elle ait portée sur l'ensemble de la crise ou qu'elle se soit limitée au rôle d'un acteur particulier<sup>54</sup>. Jamais le groupe des Occidentaux n'avait été étudié en tant que tel, ni la dimension politico-militaire délibérément privilégiée.

À l'origine de ce choix scientifique, qui fut d'ailleurs contesté par certains participants, se trouvait un constat : le contraste mémoriel entre les deux rives de la Manche. Alors que la BBC 2 commémorait la crise de Suez avec la diffusion en *prime time*, pendant trois semaines d'affilée, d'un grand documentaire historique en trois épisodes d'une heure chacun, produit spécialement pour le cinquantenaire, le seul documentaire inédit réalisé en France pour l'occasion durait moins d'une heure et a été programmé à 22h40 sur France 5. Cette différence d'écho mémoriel trouverait de nombreuses autres illustrations. Comme l'a souligné le Professeur Alexander, elle n'est pas le fait du prisme déformant des médias. Elle correspond à une différence d'intérêt marquée de part et d'autre de la Manche, dont témoigne la production des historiens. Si anciens acteurs et témoins ont assez équitablement livré leurs souvenirs dans chaque pays durant les années 1960–1970, la recherche de type universitaire n'a pas connu le même essor des deux côtés de la Manche. Il n'y a pas eu en France d'étude générale équivalente à celle de Keith Kyle<sup>55</sup>. Cette différence d'intérêt témoigne du fait que cet événement n'a pas la même importance de part et d'autre de la Manche.

Pour les Britanniques, au regard de ses conséquences sur le destin du pays, Suez est une date fondamentale dans l'histoire nationale. Cette crise est l'ultime étape dans le processus qui marque le déclassement du Royaume-Uni comme grande puissance et que symbolise l'effondrement historique de la livre sterling. Pour la France, Suez n'est qu'une étape dans un long processus, après Cao Bang, Lang Son, Dien Biên Phû. Et ramenée à la seule année 1956, la portée de cette crise est amoindrie, dans sa perception française, par le conflit algérien. Tout concourt donc à minorer son importance en France, que ce soit dans la mémoire collective ou le regard des historiens.

Pour autant, limiter l'étude de la crise de Suez au seul dialogue franco-britannique aurait été trop réduit. C'est au camp occidental dans son ensemble que ce colloque s'est intéressé. Cette crise manifeste en effet une faille inédite dans la solidarité anglo-américaine, aggrave la méfiance réciproque et croissante de la France envers les «Anglo-Saxons» et provoque un ébranlement général du camp occidental.

Dans le cadre de cette approche précise, les travaux se sont répartis sur trois journées. Le jeudi 16 novembre matin était consacré aux origines de la crise. Caroline Piquet (Paris IV–Sorbonne) est ainsi revenue sur les enjeux que représentaient le canal pour les Français et les Britanniques, afin de mieux comprendre pourquoi une action militaire a été décidée. Eric Grove (University of Salford) a présenté les plans d'opérations britanniques pour le Proche-Orient en 1956, avant même la nationalisation par Nasser. Guy Laron (université de Tel Aviv) a exposé les origines des tensions entre Britanniques et Américains au Proche-Orient en 1956, avec le renouveau interventionniste des États-Unis au Tiers-Monde. François David (Fondation Thiers) a quant à lui développé la réalité militaire des acteurs de la crise entre 1945 et 1956.

(adjointe au chef du SHD), Pierre Razoux (délégation aux affaires stratégiques), Jean-Christophe Romer (CEHD/Strasbourg III), Serge Thébaut (SHD, département Marine) et Maurice Vaïsse (Institut d'Études politiques de Paris).

<sup>54</sup>Voir par exemple le colloque du CEHD de 1996, paru l'année suivante (*La France et l'opération de Suez de 1956*, Paris, Economica, 1997).

<sup>55</sup>KYLE, *Suez*, New York, St. Martin's Press, 1991, 656 p.

L'après midi du 16 novembre était consacrée à la gestion de la crise dans les capitales. François Lafon (Paris 1–Panthéon Sorbonne) a ainsi développé l'exemple de la politique de Guy Mollet. Philippe Vial (SHD, département Marine) a exposé l'attitude des chefs militaires français dans la crise. Sue Onslow (LSE) a présenté l'exemple de l'action de Julian Amery. Steven Galpern (Washington) s'est concentré sur la politique économique des Britanniques. Peter Hahn (Ohio State University) a comparé les positions des divers décideurs américains (Pentagone, CIA, Maison Blanche, Département d'État, etc.).

La troisième session, le vendredi 17 au matin, était consacrée à la gestion de la crise sur le terrain, avec l'exposé de Claire Sanderson (Paris VII) sur la perception britannique des forces armées françaises dans la crise. Jean de Préneuf (SHD, Marine) a développé l'exemple des marins français, Jérôme de Lespinois (CESA, Paris), celui de la coopération aérienne franco-britannique, et l'action du général Brohon. Paul Gaujac (SHD) a exposé l'action des parachutistes britanniques, et Frédéric Turpin a mis en avant les ambiguïtés de l'attitude des militaires américains sur le terrain.

La quatrième session a permis de dégager les enseignements militaires de l'expédition de Suez. Patrick Facon (SHD, Air), Rémy Porte (SHD, Terre), et Nghia N'Guyen (Paris IV–Sorbonne) ont mis en avant successivement les enseignements tirés de l'expérience de Suez dans les domaines aériens, terrestres et navals. Robert Evans (Londres) a présenté les conséquences de Suez pour l'armée britannique, et Edward Marolda (Naval Historical Center, Washington), a étudié les conséquences de la crise sur la Marine américaine et son action en Méditerranée.

Enfin, le samedi matin a été consacré tout d'abord à la sortie de la crise. Andrew Young (Ottawa) a présenté l'action du lieutenant-général Elm Burns et la mise en place de la force d'intervention de l'ONU au Sinaï. Georges-Henri Soutou (Paris IV) a exposé les objectifs politico-stratégiques des responsables militaires français au lendemain du cessez-le-feu en Algérie et en Europe. Bruna Bagnato (Université de Florence) a étudié l'impact de Suez en Italie. Motti Golani (Université d'Haïfa) s'est concentré sur la position d'Israël dans les relations franco-britanniques et dans le contexte de guerre froide. David Meren (Montréal) a exposé les conséquences de Suez sur les relations franco-canadiennes.

Cette session s'est ensuite concentrée sur les conséquences de la crise sur le système atlantique. Nicolas Vaicbourdt (Association Georges Pompidou) a montré que Suez marquait un déclin dans les relations atlantiques. Paul Pitman (Université de Californie à Monterrey) a développé les conséquences directes sur l'OTAN, et Andrew Priest (université d'Aberystwyth) a mis l'accent sur les difficultés de la relation anglo-américaine.

Ce colloque s'est achevé par une table ronde réunissant les professeurs Wall, Frank et Alexander. Elle a mis en évidence les parallèles entre Suez et d'autres crises internationales, en particulier la guerre en Irak.

Il était évident, à l'issue de ce colloque, que ses objectifs principaux étaient atteints. De longues séances de discussions, à l'issue de chaque séance, ont ainsi permis d'établir une discussion entre des historiens venus d'horizons différents (de nationalités différentes : Français, Britanniques, Israéliens, Italiens, Canadiens, mais aussi de spécialités différentes : histoire militaire, histoire diplomatique, histoire politique, histoire économique, etc.). Les historiens ont également eu l'occasion de confronter leurs travaux aux récits de nombreux témoins, venus apporter leur contribution dans des espaces de débats bénéfiques. Enfin, la présence lors du colloque d'officiers stagiaires du Collège interarmées de Défense, de nationalités fort diverses, a permis un dialogue très riche entre historiens et militaires.

Dernier point, deux entreprises documentaires sont à souligner. La première est la réalisation d'un site Web en lien avec le colloque, qui propose des résumés des communications, des articles de recherche, des témoignages et documents d'époque, etc. :

[http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/04histoire/dossierdushd/suez/central\\_suez.htm](http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/04histoire/dossierdushd/suez/central_suez.htm)

La seconde est le lancement d'un travail systématique de classement et d'inventaire des fonds conservés sur la crise de Suez par le SHD. Ce travail doit permettre, courant 2007, la publication d'un guide des sources conservées au ministère de la Défense sur la crise de Suez. Il s'agira du premier outil de ce genre publié à l'échelle du ministère tout entier et non plus seulement d'une armée.

## ARCHIVES

---

### LE CENTRE D'ARCHIVES EUROPÉENNES DE COPPET – SUISSE

(Jean-Michel Guieu – Université de Paris 1)

L'Institut européen de l'université de Genève (IEUG), qui a succédé à l'Institut universitaire d'études européennes fondé en 1963 par Denis de Rougemont, possède un «Centre d'Archives européennes» qui met à la disposition des chercheurs une cinquantaine de fonds relatifs à la construction européenne au XX<sup>e</sup> siècle, particulièrement riches concernant les mouvements et militants pro-européens. Parmi les fonds les plus intéressants ouverts aux chercheurs, il faut signaler particulièrement :

- Le Fonds de l'**Union paneuropéenne** de Richard de Coudenhove-Kalergi qui contient toute la correspondance de Coudenhove avec des hommes politiques, des intellectuels, des ecclésiastiques et des hommes d'affaires en Europe et aux Etats-Unis depuis 1939, ainsi que des fragments remontant aux années 1917–1938. On y trouve également les travaux des Congrès de l'Union paneuropéenne depuis 1943 (New York) jusqu'en 1971 (Aix-la-Chapelle). Parmi les imprimés, on trouve nombre de brochures de l'UPE, la bibliothèque personnelle de Coudenhove, enfin la collection complète du mensuel *Pan-Europa* publié à Vienne (édition allemande, 1924–1938).
- Le fonds du **Centre européen de la culture**. Créé en 1950 sous les auspices du Mouvement européen, il est issu des délibérations du Congrès de La Haye (mai 1948) et a été dirigé par Denis de Rougemont jusqu'en 1985, avec la mission de «contribuer à l'union de l'Europe en ralliant les forces vives de la culture», et d'offrir à celles-ci un lieu de rencontre, des instruments de coordination et un foyer d'études et d'initiatives.
- Le fonds **Association européenne des enseignants** : fondée à Paris en juillet 1956 par des militants français, belges, allemands et italiens de l'Union européenne des fédéralistes qui se proposèrent «de grouper tous les enseignants désireux de collaborer à la création d'une Fédération européenne».

Parmi les autres fonds d'associations et de mouvements, il faut également citer l'Association des fédéralistes mondiaux de Suisse, la Société européenne de culture et la Fondation pour l'entente intellectuelle européenne.

Le Centre d'Archives européenne de Coppet vaut aussi pour les nombreuses archives de militants européens, principalement helvétiques, qu'il a recueillis depuis des années, parmi lesquels :



## RICHIE EUROPA NEWSLETTER

- **Gérard F. Bauer** : chef de la délégation suisse à la conférence constitutive de l'OECE, ministre plénipotentiaire auprès de la CECA (1953), membre fondateur du Comité suisse de la Ligue européenne de coopération économique (1959).
- **Hans Bauer** : fondateur en juin 1934 de Europa-Union avec un groupe de fédéralistes européens bâlois et, dès 1935, lança *Der Europäer*, mensuel devenu *Europa* en janvier 1946.
- **Archibald Agard Evans** : un des animateurs pendant la seconde guerre mondiale du *New Europe Circle* de Londres où débattaient des membres de mouvements fédéralistes (*New Commonwealth Society, Federal Union*) et des exilés, tous partisans d'institutions supranationales à créer.
- **Simon Gauthier** : président-fondateur de l'Union Jeune-Europe (1930).
- **Enzo Giacchero** : député démocrate-chrétien au Parlement de Rome (1946–1952) où il a présidé le groupe européen ; membre de la Haute autorité de la CECA (1952–1960), puis à nouveau militant dans les rangs du fédéralisme européen.
- **Orio Giarini** : secrétaire général du Mouvement fédéraliste européen (1962–1969).
- **Bernard Gygi** : président de la section de Genève de l'Union européenne des fédéralistes (1963–1967).
- **Éric de Montmollin** : journaliste, membre de la Société européenne de culture dont il présida la section suisse.
- **Armand Nussbaumer** : président de l'Union européenne des fédéralistes à Genève (1974–1975).
- **Vittorio Pons** : secrétaire général international de l'Union paneuropéenne en 1965, puis initiateur en 1978 de la Fondation Coudenhove-Kalergi.
- **Thomas Räber** : membre de l'Union européenne de Suisse, élu de secrétaire général du mouvement en 1959.
- **Félix Reichlen** : co-fondateur en 1948 de l'Union fédéraliste interuniversitaire, et membre de l'Union européenne de Suisse.
- **Jean J. E. Richard** : président de la section de Genève de l'Union européenne des fédéralistes (1956–1963).

Pour plus d'informations sur ces fonds, on pourra consulter utilement les références suivantes :

[1] Le site Web de l'IEUG :

<http://www.unige.ch/ieug/ressources/archives.html>

[2] La brochure «État général des fonds d'archives», qui peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<http://www.unige.ch/ieug/ressources/archives/jilek.pdf>

[3] La base RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale) :

<http://opac.ge.ch/gateway/>

Ces fonds sont consultables au château de Coppet, lieu riche d'histoire, situé à une vingtaine de kilomètres de Genève (les détails pratiques figurent sur le site Web de l'IEUG). La salle de consultation est ouverte du lundi au vendredi sur rendez-vous. Il faut contacter l'archiviste, Lubor Jilek (Tél. : 41-22 960 71 12, courriel : [Lubor.Jilek@ieug.unige.ch](mailto:Lubor.Jilek@ieug.unige.ch)).